

CONSIGNES ET SUJETS POUR LE CONCOURS D'ENTRÉE 2021

Cher·e·s candidat·e·s,

Vous êtes inscrit·e·s au concours d'entrée en année 1 des Beaux-Arts de Marseille.

Le concours se déroule en deux temps :

- Entre le **26 mars et le 2 avril 2021 23h59**, vous devrez répondre aux sujets d'anglais, de culture générale et d'arts plastiques et déposer votre dossier artistique (aucune épreuve ne sera prise en compte après cette date) ;
- **Le 12 ou 13 ou 14 avril 2021**, vous passerez un entretien avec un jury d'enseignant·e·s, d'une quinzaine de minutes en visioconférence.

I. ÉPREUVES À RÉALISER AVANT LE 2 AVRIL 2021, 23H59 :

1. Épreuve d'anglais :

Cette épreuve consiste en un QCM de 80 questions, auquel vous pourrez accéder en suivant le lien suivant :

<https://www.classmarker.com/online-test/start/?quiz=dqh6o3f8ba1c6fo2>

Attention, la durée maximum de l'épreuve est d'1 heure, sans interruption (un décompte du temps est indiqué lors du test). Vous pouvez effectuer ce questionnaire au moment de votre choix, entre le **26 mars et le 2 avril 2021 23h59 inclus**.

Faites le test sans aide extérieure : les résultats sont utilisés pour construire les groupes de niveau d'anglais en année 1. Le niveau de ce test est volontairement élevé pour permettre d'évaluer l'ensemble des candidat·e·s : quels que soient vos résultats, ne vous découragez pas et continuez les épreuves !

Vous vous connecterez en indiquant votre prénom, votre nom, et votre date de naissance.

2. Épreuves d'arts plastiques (a) et de culture générale (b) :

Les sujets d'arts plastiques et de culture générale sont liés : vous devez produire **deux documents, au format PDF d'un poids maximum de 1 Mo chacun**, l'un pour l'épreuve de culture générale (un texte), l'autre pour l'épreuve d'arts plastiques (une réalisation que vous prendrez en photographie).

Ces deux documents PDF doivent être déposés sur votre compte dans la rubrique « répondre aux sujets et/ou déposer le dossier artistique » **avant le 2 avril 2021 23h59**.

- (a) Épreuve d'arts plastiques : « Demain à la Une... Un jour sans fin »

Dans un journal, papier ou numérique, édité récemment, choisissez un document (article ou image) et prenez le pour point de départ d'une œuvre à faire, d'un projet à réaliser. Rendez compte de votre réflexion en produisant une image fixe (dessin, peinture, collage, photographie ou photographie d'une œuvre en volume, etc.), à l'exclusion de la vidéo et du son.

Associez le travail réalisé et le document (article ou image) à l'origine de ce travail dans un document PDF que vous déposerez sur la plateforme. Le document devra être nommé ainsi : **arts plastiques_NOM_Prénom**

- (b) Épreuve de culture générale : « Demain à la Une... Des jours meilleurs »

Dans un journal, papier ou numérique, édité récemment, choisissez un document (article ou image) qui vous semble éclairer l'avenir ou dessiner une ligne de fuite que vous voudriez poursuivre... Écrivez un texte retracant votre réflexion (nombre de signes : entre 2000 et 3000 signes, espaces compris).

Associez votre texte et le document (article ou image) à l'origine de ce travail dans un document PDF que vous déposerez sur la plateforme. Le document devra être nommé ainsi : **culture générale_NOM_Prénom**

3. Dossier artistique :

Constituez un dossier artistique, qui sera évalué par un jury. Ce dossier PDF, **d'un poids maximum de 15 Mo, ne devra pas dépasser 10 pages**. Il sera constitué des reproductions d'une sélection de vos travaux : photographies, sculptures, éditions, œuvres sur papier, dessins, peintures, écrits, documents vidéo ou sonores, qui pourront ou non être accompagnées de textes (nous vous conseillons de légendier vos images, en précisant les techniques, les dimensions, et s'il y a lieu, le titre). Si vous souhaitez intégrer des fichiers vidéo, merci d'indiquer dans votre dossier les liens vers Vimeô ou Youtube. Pour des fichiers audio, vous pouvez utiliser la plateforme Soundcloud. Dans les deux cas, la durée maximum des fichiers audio et vidéo sera de 3 minutes.

Ce dossier devra être nommé ainsi : **Dossier_NOM_Prénom**

Il doit être déposé sur votre compte dans la rubrique « répondre aux sujets et/ou déposer le dossier artistique » **avant le 2 avril 2021 23h59**.

II. Entretien avec un jury : 12 ou 13 ou 14 avril 2021

Les entretiens avec le jury se déroulent en visioconférence. Lors de l'entretien, la discussion porte sur le dossier artistique du·de la candidat·e et les résultats obtenus aux épreuves. La motivation et les aptitudes du·de la candidat·e à entrer dans une école supérieure d'art sont plus particulièrement évaluées. La ou les pratiques artistiques des candidat.e.s sont particulièrement prises en compte.

Vous recevrez le lien pour la visioconférence **la semaine du 6 avril**, ainsi que le jour et l'heure de la convocation sur votre compte, dans la rubrique « mes convocations ».

Le jour de l'entretien, restez connecté·e·s en cas de retard des jurys et patientez sur la session de visioconférence jusqu'à l'arrivée de votre jury.

Gardez également votre téléphone auprès de vous en cas de problème technique.

Voici un lien d'explication sur le fonctionnement des visioconférences à partir de la plateforme d'inscription :

https://www.loom.com/share/ca9b923f03d64b27bcd6b9014b8fa063?sharedAppSource=personal_library

En cas de problème technique, contactez le 06 46 72 86 39 ou le 06 24 64 08 79.

Les horaires de ces visioconférences ne sont pas modifiables, mais nous pourrons vous fournir, sur demande, des convocations et/ou attestations de présence.

Les résultats seront communiqués **le mercredi 21 avril 2021 à partir de 9h** sur votre compte concours.esadmm.fr et sur le site Internet de l'École (www.esadmm.fr).